

PROCÈS-VERBAL

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2025 - 2026

Académie	Limoges
Département	Haute-Vienne
Commune	RILHAC RANCON
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0870323D

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	397
Nombre de votants	206
Nombre de bulletins blancs ou nuls	24
Nombre de suffrages exprimés (S)	182
Taux de participation	51,89%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	10
Quotient (S/N)	18,20

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	10	182	10		10	10
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	10	182	10	0	10	10

Nombre de sièges pourvus	10
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS TITULAIRES-SUPPLEANTS

[illegible]

Une copie du procès-verbal est affichée dans un lieu facilement accessible au public.

Une copie du procès-verbal est conservée dans l'école.

Fait à Rilhac-R., le 10/10/2015

Le président du bureau de vote
(Signature)

E. BRUNIE, Directeur
Ecole Primaire Jean-Jaurès
87570 RILHAC-RANCON
Tél. 05 55 86 70 50
ce.0870323d@ac-limoges.fr

Les membres du bureau de vote
(Signatures)

[Signature]